



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE RAPPORT D'OBSERVATION

Nom de la personne qui fait la demande : \_\_\_\_\_

Période couverte par le rapport : \_\_\_\_\_

Rapport demandé : **Visite supervisée**

Nom du parent représenté : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant :

1. \_\_\_\_\_ 2. \_\_\_\_\_

3. \_\_\_\_\_ 4. \_\_\_\_\_

### Conditions particulières:

- Des frais de 8 \$ sont demandés pour chacun des notes d'observation.
- Les frais doivent être reçus avant le traitement de la demande.
- Un consentement à la divulgation des renseignements de chacun des parents est requis pour que le dossier complet puisse être communiqué \*.
- Prévoir un délai maximum de 4 semaines pour la préparation du rapport \*\*.

J'ai pris connaissance des informations contenues dans la lettre de présentation ainsi que des conditions particulières pour la demande de rapport.

Nom (en lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Voici les différents documents qu'un rapport d'observation contient :

### Visite supervisée

1. Attitude de l'enfant lors des visites supervisées
2. Attitude du parent lors des visites supervisées
3. Déroulement chronologique de la rencontre (faits et gestes des personnes présentes)
4. Tous les évènements particuliers, s'il y a lieu.
5. La discussion entre le parent et l'intervenant à la fin de la supervision
6. Les forces et les objectifs ciblés pour les prochaines rencontres.
7. Feuilles des observations des arrivées et départs dans le corridor, s'il y a lieu
8. Notes de suivi concernant le parent-visiteur, s'il y a lieu

*\* Afin d'obtenir les notes d'observation, vous devez nous fournir une autorisation signée par le parent-gardien, en lien avec les informations de son enfant. L'organisme est régi par la loi sur la confidentialité 51 et doit avoir une autorisation écrite de celui-ci (ou de son avocat) pour divulguer des informations concernant les enfants. Veuillez-vous assurer que le traitement d'une demande de rapport se fait de façon confidentielle.*

**\*\*** Puisque cette démarche demande beaucoup de temps à l'intervenant responsable, tenant compte que nous traitons les dossiers de plus de trois cent parents, un délai de remise est prévu. Une demande de rapport doit être faite via ce formulaire. Un délai de maximum **quatre semaines** est nécessaire afin que l'intervenant responsable puisse être en mesure de transmettre les rapports d'observation à la personne qui en fait la demande. Les frais de rapport doivent **être reçus avant** que l'intervenant responsable débute le dit rapport.